



Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028

BASSIN D'ACACHON VAL DE L'EYRE 11 janvier 2023

Atelier 3

Axe 3 - Agir pour la transition écologique au bénéfice de tous



Structures présentes à l'atelier

Association Pep33

Département de la Gironde

Des citoyens

Office du tourisme d'Andernos-les-Bains

Planning familial

PNR Landes de Gascogne

Randonneurs du Pyla et du Bassin d'Arcachon

Transfer D2C

UDAF 33 / AFL outils / CDAFAL33

Contact

Maïté DRION

05 56 99 55 79

m.drion@gironde.fr



Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Favoriser les mobilités durables (création de voies cyclables, aires de covoiturages, franchissements d'éléments naturels...) pour l'accès aux soins, aux études, aux services, aux emplois, aux loisirs... »

- Développer les pédibus pour emmener les enfants à l'école. Organiser physiquement les liaisons et mobiliser les personnes disponibles pour les mener (associations de randonnées, clubs de retraités)
- Proposer des abonnements / locations de vélos cargos familiaux (sur un an par ex.)
- Favoriser la mobilité collective sur des voies dédiées, à destination des personnes défavorisées, des personnes âgées, des familles, etc., en intégrant une réflexion tarifaire. Faire des gares des lieux sociaux. Penser les circuits également en lien avec l'attractivité touristique (tour du Bassin / intérieur pour de petits déplacements). Penser la mobilité pour tous (attention à l'âge pour le vélo)
- S'appuyer sur l'existant (par ex. usine de méthanisation à Mios : quid de l'énergie des bus du Bassin ?) ; s'inspirer des expériences innovantes ailleurs. Communiquer sur, valoriser les changements de comportements nécessaires
- Aménager des parkings près des gares plus grands, gratuits, sécurisés, pour les voitures et les vélos (pour favoriser le train)
- Développer le réseau des pistes cyclables entre les lieux d'hébergements touristique et les centres-villes, mais aussi en lien avec les trajets du quotidien (aller à la boulangerie...) ; redéfinir ce qu'est une « voie cyclable » (possibilité d'utiliser les chemins...) pour préserver l'environnement (non bitumée) et accroître le réseau à moindre coût
- Penser une signalétique aussi pour les vélos et les piétons (distance-temps, services / commerces /... accessibles à pied)
- Engager les entreprises / zones d'activité à créer des navettes collectives, pour acheminer les salariés sur ces zones mal desservies
- Améliorer le cadencement des bus Bassin / Bordeaux (heure du dernier bus, liaison avec la gare de Marcheprime)
- Transports en commun en site propre sur la COBAN, de Lège à Biganos, en lien avec l'accès à la métropole via le train (Biganos)

Priorité « Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement, de sensibilisation aux risques naturels (qualité de l'eau, incendies...) et participer au développement d'un écotourisme accessible à tous (pédestre, cyclable, fluvial...) »

- Meilleure communication descendante en cas de crise, vers tous les acteurs concernés ; sensibilisation des citoyens en amont.
- Utiliser les collèges comme leviers pour l'éducation à l'environnement : sensibilisation des élèves ET des personnels (relais)
- Faire évoluer les outils de la sensibilisation pour toucher le public : faire des enfants des ambassadeurs auprès des parents, inventorier les lieux / acteurs ressources (pour les personnes qui n'ont pas les compétences), développer des sujets au plus près des préoccupations des citoyens, aller là où sont les gens - groupes facebook par ex. -, etc.
- S'appuyer sur la démocratie participative, impliquer les citoyens (forums, rencontres, pour diffuser les initiatives)
- Multiplier les opérations de ramassage des déchets sur toutes les communes, avec valorisation / traitement après de la récolte
- Inscrire le fonctionnement des associations dans une démarche écoresponsable (questionner les événements, permettre un travail de facilitation auprès des communes / autres associations, financer de l'aide à la conduite du changement, etc.)
- Sensibiliser les élus (éco conditionnalité des aides, mise à disposition d'experts, formation...)